



Objectif Voile Méditerranée au Service des Autistes

Marseille, le 2 mai 2014

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint la fiche d'inscription et le règlement du Défi des Clubs.

Ce défi aura lieu en rade de Marseille les 17 et 18 mai 2014, sur les parcours de la Tacita Med Cup, manifestation nautique au service de l'autisme.

Le montant du package a été volontairement minimalisé et se monte à **900** euros.

A noter qu'un chèque de caution de 3600 euros au nom du club est demandé par le loueur Team Winds.

Ne doutant pas de vous compter parmi nous et relever une fois de plus ce défi, démontrant qu'un club peut s'investir différemment dans la vie sociale et en particulier contribuer à « faire sortir du silence le monde de l'Autisme », recevez, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Véronique Truong, Présidente

OVMESA



Objectif Voile Méditerranée au Service des Autistes
18 rue Jacques Réattu – Buroparc Bt. H – CS30084
13275 Marseille Cédex 09
tél. : 04 96 12 85 79 ; courriel : dverdoy.ovmesa@orange.com
Siret n° 498 855 485 00013